



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

Chazey-sur-Ain, le 30 septembre 2024

**A l'attention des Conseillers communautaires titulaires
de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain**

+ copie pour information :

↳ aux Conseillers communautaires suppléants

↳ aux Conseillers municipaux

Nos réf. : 2024-0358/JLG/TCO/CCA

Cher(e) collègue,

Le Conseil communautaire se réunira :

Lundi 7 octobre 2024 à 18 heures
à Chazey-sur-Ain – Amphithéâtre

Ordre du jour :

- Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2024
- Information sur les décisions prises par le président au titre des délégations de pouvoir données par le Conseil communautaire
- Présentation des fresques participatives de la Plaine de l'Ain
- Attribution de fonds de concours aux communes de :
 - . Chaley pour des travaux de rénovation des sanitaires du camping municipal de Chaley (28 232 €)
 - . Lagnieu pour des travaux de réaménagement de la place de la Liberté (349 112 €)
 - . Lompnas pour un programme de travaux de réfection des chemins de la commune (23 855 €)
 - . Ste-Julie pour la sécurisation de l'entrée du village et l'aménagement du clos Marinette (27 473 €)
- Attribution d'un fonds de concours petit patrimoine à la commune de St-Sorlin-en-Bugey concernant la restauration du four communal (1 824 €)
- Rapport d'activité et de développement durable 2023 de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- Communication du rapport des mandataires de la SEM Plaine de l'Ain Développement sur l'exercice 2023
- Attributions complémentaires de subventions 2024 aux associations dans le domaine du sport
- Subvention au profit de la CPME (confédération des petites et moyennes entreprises) pour l'organisation de la manifestation « AinPuls : accélérateur de projets » 2024
- Subvention de la CCPA pour un évènement organisé par l'UMIH01 le 30 septembre 2024
- Convention pluriannuelle 2024 – 2029 pour le co-financement de l'animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) « Basse Vallée de l'Ain »
- Renouvellement du dispositif d'aide au relampage des bâtiments communaux

.../...

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

- Décision modificative n°1 au budget principal 2024
- Modifications d'Autorisation de Programme et de Crédits de Paiement – Travaux PEM phase n°1 – tranche n°2 - Budget Principal
- Communication sur les comptes certifiés 2023 des associations ayant perçu une subvention annuelle supérieure à 75 000 €
- Approbation d'une convention départementale de partenariat (2024-2026) relative au dispositif d'intervenants sociaux en commissariat et en unité de gendarmerie avec l'AVEMA dans le cadre du contrat de ville
- Attribution d'un fonds de concours habitat à la Commune de Lagnieu pour une opération de démolition située 554 route de Posafol (8 950 €)
- Versement d'aides en faveur des bailleurs sociaux dans le cadre de la mise en place du PLH et de la signature des contrats territoriaux (Logidia – opération sur Villebois / Le stade)
- Agrément d'un dossier EPF présenté par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- Extension et réhabilitation du centre technique des déchets - Validation de l'Avant-Projet Définitif, approbation du budget et du plan de financement et demandes de subventions
- Exonération de T.i.E.O.M. pour 2025 pour certains établissements commerciaux et artisanaux
- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la mise en œuvre opérationnelle du schéma de signalétique touristique et de services Léman – Lyon Viarhona
- Dispositif d'aide au développement touristique – Association Art et musique d'Ambronay – Centre culturel de rencontre
- Communication des rapports d'activité pour 2023 :
 - . Syndicat mixte BUCOPA
 - . Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
 - . Etablissement Public Foncier de l'Ain
 - . SITOM Nord-Isère
 - . ORGANOM.

Les projets de délibérations ci-joints constituent la note explicative de synthèse au regard de l'article L2121-12 du CGCT.

Je vous prie de croire, cher(e) collègue, à mes sentiments distingués.

Le président
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

